

RUMORE? NOISE? Шум? ZHURMA? LÄRM? BARULHO? الضجيج? RUIDO?

bruit?

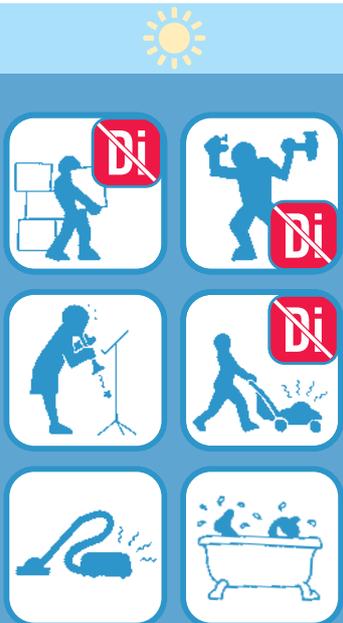
NOUS POUVONS TOUS ÊTRE PARFOIS VICTIMES, PARFOIS À L'ORIGINE DU BRUIT.

Pour la qualité de vie de tous, respectons ces règles simples:

- Les excès de bruit (les bruits qui dépassent les limites de la tolérance) sont interdits à toute heure.
- Les heures nocturnes ne sont pas compatibles avec des activités bruyantes.

ILS FONT PARTIE DE LA VIE!

24/24



Di SAUF LE DIMANCHE
ET LES JOURS FÉRIÉS

ILS DOIVENT ÊTRE ÉVITÉS

24/24



DES SOLUTIONS SIMPLES



POUR RÉSOUDRE LES CONFLITS, ACCEPTONS DE DIALOGUER!



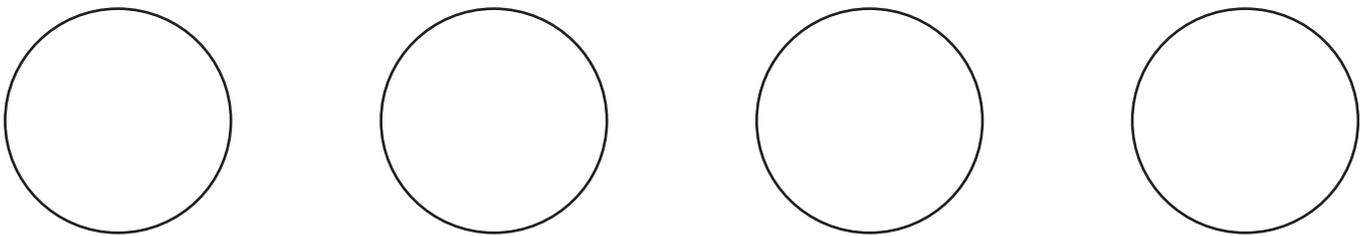
CARTE DE COURTOISIE

“Cher voisin, j’ai un cadeau pour vous!”



Avoir un minimum de calme dans son logement est une attente légitime pour tout un chacun. Or, les sources de bruit autour de nous se multiplient: transports, travaux, appareils potentiellement bruyants...

S’il est difficile d’agir dans certains domaines, d’autres dépendent avant tout de notre bonne volonté. C’est le cas du bruit de voisinage: bien souvent des solutions simples (voir au verso) existent, à l’image de ces tampons de feutre - à placer sous les meubles régulièrement déplacés, qui feront disparaître sans réelle contrainte des grincements très désagréables pour vous et pour vos voisins.



Faire un petit effort dans un esprit de respect mutuel peut éviter d’inutiles conflits de voisinage dont personne ne sort gagnant.

**Jouons la carte de la courtoisie, car notre qualité de vie,
C’EST L’AFFAIRE DE TOUS!**



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Commandez gratuitement la brochure

“Bruit de voisinage, quels sont mes droits et mes devoirs”:

Info-Service, tél: | 022 546 76 00